

MODELE
D'ARRETE MUNICIPAL DE MISE EN DEMEURE
(Divagation de chien/chat susceptible de présenter un danger)

Département de l'Allier
Canton de
Commune de

Le Maire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment les articles L.211-11 à L.211-28 ;

Vu le code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2 ;

Vu les dépôts de plainte pour divagation (éventuellement) ;

Vu les constats d'errance établis depuis ... par le maire (adjoint, gendarmes, police municipale...) sur la voie publique, les terrains communaux, les terrains d'autrui ;

Vu le courrier contradictoire préalable adressé au propriétaire de l'animal ;

Considérant que le **chien/chat** dont le **numéro de transpondeur / tatouage** est , appartenant à **M. X**, se trouve régulièrement en état de divagation sur le territoire de la commune (**décrire les lieux des divagations et des dégâts causés s'il y en a**) ;

Considérant que le **chien/chat** dont le **numéro de transpondeur / tatouage** est , appartenant à **M. X**, en état de divagation, présente un danger pour la sécurité publique (**décrire le(s) danger(s) que représente l'animal : pour la circulation routière, les personnes ou les animaux**) ;

Considérant qu'il y a donc lieu de prendre des mesures de nature à prévenir les dangers ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Monsieur X, demeurant à, détenteur du **chien/chat** dont le numéro d'identification est ... , qui se trouve en état de divagation (décrire le lieu de divagation –voie publique, propriété privée), est mis en demeure de prendre avant le (**date**) les mesures nécessaires pour faire cesser cette divagation et prévenir le danger pour les personnes ou les animaux domestiques (**prescrire les mesures à prendre pour prévenir le danger : enfermer animal, réparer les clôtures...**).

Article 2 :

Si, à l'issue du délai énoncé à l'article 1^{er}, les mesures prescrites n'ont pas été réalisées, l'animal sera placé par arrêté municipal dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de celui-ci.

Article 3 :

Les frais afférents aux opérations de capture, de transport, de garde et d'euthanasie éventuelle de l'animal seront intégralement et directement mis à la charge de **Monsieur X**.

Article 4 :

Le commandant de la brigade de gendarmerie de... , **le directeur de la police municipale**, et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet.

Article 5 :

La présente décision peut être contestée dans un délai de 2 mois suivant sa notification devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand. Ce délai commence à courir du jour où la présente décision a été notifiée.

Fait à, le

Le Maire
Nom, signature